



POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU NOUVEL ÉQUIPEMENT DE PROXIMITÉ «PETITE ENFANCE» DE PORT-MARIANNE

EN PRÉSENCE DE :

- **Michaël DELAFOSSE**, Maire de Montpellier
- **Kléber MESQUIDA**, Président du Conseil départemental de l'Hérault, représenté par **Patricia WEBER**, Vice-Présidente déléguée aux Solidarités à la personne
- **Guy-Charles AGUILAR**, Président du Conseil d'administration de la Caf de l'Hérault
- **Thierry MATHIEU**, Directeur de la Caf de l'Hérault
- **Tasnime AKBARALY**, Adjointe au Maire de Montpellier, déléguée à la Petite enfance et à la Place de l'Enfant dans la ville
- **Mylvia HOUGUET**, Adjointe au Maire de Montpellier, déléguée à la Vie associative et aux Maisons pour Tous
- **Emilie CABELLO**, Adjointe au Maire de Montpellier, déléguée au quartier Port - Marianne
- **Agnès SAURAT**, adjointe au maire en charge du Patrimoine municipal et de la sobriété énergétique

INFORMATIONS PRATIQUES :

- Mardi 23 février 2021 à 11h30
- 240 Rue Claude Lévi-Strauss (à l'Angle de la rue des Justes Parmi la Nation) face au groupe scolaire Joan Miro) 34 000 Montpellier

LE PROJET EN QUELQUES LIGNES ...

Le quartier Port-Marianne, à Montpellier, connaît une démographie en constante augmentation. La majeure partie de la population est active et compte :

- 650 enfants de moins de 3 ans,
- 166 places en crèche,
- 143 places chez des assistant(e)s maternel(le)s.

Pour aider les familles à mieux concilier vie familiale et vie professionnelle, la Ville de Montpellier a souhaité, en partenariat avec la Caf de l'Hérault, créer un nouvel équipement de proximité destiné à la petite enfance et à la vie associative. Ce complexe municipal regroupera :

- un **multi-accueil** de 1000 m² offrant 72 places,
- un **Relais d'assistants maternels (Ram)** de 100 m²,
- une Maison pour tous de 500 m².

Il devrait ouvrir ses portes en septembre 2022.

LA POPULATION ALLOCATAIRE* DE MONTPELLIER

(186 200 personnes couvertes)

MONTPELLIER	MOYENNE DÉPARTEMENTALE
28% des allocataires sont des familles	42%
38% des familles ont au moins un parent actif	46%
17% des enfants des allocataires ont entre 0 et 3 ans	15%

*Données Caf 2019

LA PARTICIPATION DE LA CAF DE L'HÉRAULT DANS LE PROJET :

Côté investissement, dans le cadre du Plan d'investissement d'accueil du jeune enfant (Piaje), la Caf de l'Hérault financera la création des 72 places de la crèche à hauteur de 770 400 €. Concernant le Relais d'assistants maternels (Ram), la Caf de l'Hérault participera au financement avec une enveloppe de 144 000 €. Soit un total de 914 400 €.



UN PARTENARIAT FORT AUTOUR DE LA PETITE ENFANCE

La Caf de l'Hérault et la Ville de Montpellier entretiennent un partenariat fort, pour co-financer les structures d'accueil du jeune enfant et développer ces modes d'accueil, en lien avec la croissance démographique de la ville. Actuellement, 4 791 places sont proposées sur le territoire, dont 2 556 dans les crèches et 2 235 par des assistantes maternelles.

Afin de contribuer à la diversité et la complémentarité des modes d'accueils pour les enfants de moins de 3 ans, la Caf de l'Hérault verse chaque année à la Ville, plus de 11,9 millions d'euros pour co-financer le fonctionnement des crèches et des Ram.

Ce partenariat historique s'est concrétisé par un premier contrat temps libre signé en 1984, suivi de Contrats enfance jeunesse (Cej) depuis 2006. Un travail en vue d'une Convention territoriale globale (Ctg) sera prochainement lancé, en vue d'un plan d'actions fondé sur une analyse des besoins des familles montpelliéraines.